



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 15712

## Texte de la question

M. Franck Reynier interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'avenir du transport de véhicules sur wagons ferroviaires, et en particulier de véhicules autres que les poids lourds. La SNCF dispose d'un dispositif de transport de véhicules de tourisme et petits utilitaires sur des moyennes ou longues distances, doté de vingt et une gares auto-train permettant le chargement et la livraison des véhicules. Le développement autoroutier et la hausse tarifaire ont freiné la rentabilité de ce dispositif, amenant la SNCF à remettre en cause son existence en 2002. Maintenu grâce à un effort d'investissement, le ferroutage auto-train commence à retrouver son attractivité. Mais sa situation reste fragile et trois leviers sont indispensables à son développement : un regain de notoriété, une tarification plus accessible, et des prestations plus intéressantes. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de la recherche de voies alternatives aux moyens de transports routiers, le ferroutage auto-train apparaît comme une solution à fort potentiel. Pour cette raison, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles opportunités de développement il compte offrir au ferroutage auto-train, et quelles en seront les traductions concrètes.

## Texte de la réponse

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la nécessité de promouvoir de nouvelles façons de se déplacer. Le transport ferroviaire dispose de nombreux atouts pour assurer un développement respectueux de l'environnement. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement, dans le droit fil du Grenelle de l'environnement, compte prendre un ensemble de mesures pour assurer le développement de ce mode de transport. Le service auto-train ou ferroutage, qui consiste à transporter sur les moyens ferroviaires des véhicules de tourisme ou de petits utilitaires, est une composante de cette politique de promotion des modes complémentaires ou alternatifs à la route. Le développement de ce service contribuerait également à améliorer la sécurité sur les routes, tout en permettant des déplacements plus rapides. Force est de constater que ce service a peiné jusqu'ici à trouver son modèle économique et qu'il est insuffisamment développé en France. La hausse du prix des carburants et la prise de conscience des enjeux environnementaux pourraient changer cette situation. Le Gouvernement va donc demander à la SNCF d'examiner les conditions permettant de développer ce service et de le rendre plus attractif, en l'adaptant aux nouvelles données économiques et technologiques, ainsi qu'aux nouvelles pratiques socioculturelles (extension de l'offre TGV et de la location de voiture, aménagement du temps de travail, généralisation de l'internet).

## Données clés

**Auteur :** [M. Franck Reynier](#)

**Circonscription :** Drôme (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15712

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 janvier 2008, page 713

**Réponse publiée le :** 1er juillet 2008, page 5747